

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX :
ROUBAIX Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

LA CRISE ECONOMIQUE LA SITUATION DE LA MÉTALLURGIE DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE

**Pour alimenter les industries
et pour employer les chômeurs**

Nous avons présenté, dans le précédent article, une suggestion faite par M. Jénot, secrétaire de la Bourse du Travail de Maubeuge : le démantèlement de Maubeuge, entreprise qui, déclare M. Jénot, « pourrait absorber le chômage dans le bassin ».

Il ne rentre pas dans le cadre de cette enquête de montrer l'utilité pour la ville de Maubeuge de voir enfin disparaître le « corset de fer » qui l'enserme et l'étouffe.

Les « fortifications » de Maubeuge n'ont plus qu'un intérêt historique, c'est tout. Maubeuge se passerait volontiers de ce décor à de nombreux points de vue si gênant.

Ce que dit M. Deudon, maire de Maubeuge, sur le démantèlement

« Le démantèlement, nous dit-il, est souhaité depuis longtemps par le Conseil Municipal. Il est possible de le réaliser puisque les fortifications sont maintenant déclassées. Il faut regretter que l'on n'ait pas compris cette œuvre dans le plan d'outillage national. Nous en avons signalé l'intérêt au Conseil Général du Nord.

« Pour que puissent commencer les travaux il suffirait d'un accord entre la ville et le Génie sur le prix du terrain. Depuis deux ans nous sommes en correspondance avec le Génie. Nous nous proposons à acheter le terrain 50 francs l'are. Je crois que l'autorité militaire désire le vendre 500 frs. Un représentant de l'enregistrement a été chargé d'enquêter sur le prix. Nous souhaitons que

chômeurs. Cela nous permettra de mettre à exécution notre plan d'embellissement et d'extension de la ville qui est en instance devant le Conseil d'Etat.

» Pour notre part, notre plus vif vœu est que le ministre ayant pris une décision, nous puissions faire commencer les travaux ».

Ce que nous dit M. Rouvière, président de la Chambre de Commerce d'Avesnes

« La crise existe, nous dit M. Rouvière. Chacun s'ingénie à en donner une cause, ou des causes. En réalité, on ne sait rien et il est difficile sinon impossible de faire des pronostics. Dans une courte échéance des événements importants



M. ROUVIÈRE, Président de la Chambre de Commerce d'Avesnes

peuvent se produire qui changeront complètement la face des choses.

» Il faut, malgré la situation, rester optimiste. Nous avons vécu des périodes plus difficiles, nous en sommes sortis. De tous côtés on préconise des solutions à la crise économique et en réalité il n'y a pas une solution, il y a des solutions.

» L'industrie de la tôle, fortement menacée, à la veille de fermer ses ateliers, réclame le contingentement des tôles belges. En ce qui la concerne c'est une solution... Si les chemins de fer donnent des commandes, les aciéries et fabricques de matériel roulant seront occupées. Les ateliers de constructions électriques peuvent avoir du travail suffisant si les chemins de fer s'électrifient. Tous les établissements métallurgiques du bassin retrouveraient leur prospérité si les industries maitresses du pays prenaient l'allure normale. Si le projet d'outillage national, enfin entré dans la voie de réalisation on pourrait, en général, assister à un regain d'activité.

L. BAJEUX.
(Lire la suite en deuxième page)



M. DEUDON, Maire de Maubeuge

L'accord soit rapidement fait. Démanteler Maubeuge ce sera faire œuvre utile et donner en même temps du travail aux

LA DOYENNE DE WATTRELOS AURA 101 ANS AUJOURD'HUI



Mme Charlotte DESMULLIEZ, la centenaria de Wattrelos

Vendredi dernier, nous avons annoncé que la doyenne de Wattrelos, Mme Charlotte Desmulliez, née Ducoulombier, entrerait aujourd'hui dans sa cent deuxième année.

En cette occasion, nous sommes allés hier présenter les vœux de notre Journal à la vénérable centenaria.

Nous avons été amablement reçus par la fille de la bonne vieille, qui veut bien nous introduire auprès de sa mère.

Mme Desmulliez n'était pas bien ba-

UN INCENDIE A DÉTRUIT LE KURSAAL DE LIÉVIN

Dans la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie a détruit à Liévin, une salle de bal connue sous le nom de « Kursaal ».

Par la promptitude des secours apportés par les sapeurs-pompiers, l'établissement cinématographique qui était contigu au bâtiment incendié, put être presque entièrement préservé, et malgré la représentation qui se déroulait à l'intérieur, il n'y eut aucune panique à regretter grâce au sang-froid de l'opérateur. Cependant, toute la salle de bal et le matériel qui s'y trouvait ont été détruits et les dégâts sont évalués à 400.000 francs.

NOMBREUSES DUPES DE L'ESCROC AU TÉLÉPHONE

L'escroc au téléphone dont les dupes sont nombreuses, à Paris vient encore de faire de nouvelles victimes.

Tout d'abord chez Mlle Charlier, 44, boulevard Péreire, ainsi que chez un commerçant de la rue Nicolas-Chouquet. Son stratagème lui rapporta un billet de mille francs.

L'astucieux filou avait opéré samedi dans une rue voisine. Ayant donné un coup de téléphone à la soubrette d'un avocat, il s'était ensuite présenté et la domestique Mlle Irma Bertie, lui avait remis 400 francs.

Détail piquant : l'avocat au service duquel est Mlle Bertie plaidait précisément samedi, en faveur... d'un escroc au téléphone.

La police recherche activement le filou. C'est un individu de taille moyenne, paraissant 35 ans, de teinte pâle, vêtu avec élégance.

varde hier, ses yeux étaient moins vifs qu'il l'accoutumée et sa mine paraissait plus soucieuse.

Cependant, elle consentit sans trop de difficultés à poser devant l'objectif de notre photographe. Elle regardait fixement l'appareil, dont elle semble ne pas encore avoir compris l'utilité.

Après avoir échangé quelques paroles, nous avons quitté Mme Desmulliez, non sans lui avoir donné rendez-vous pour l'année prochaine.

La terrible catastrophe de St-Just

(DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX)
**ONZE MORTS, DONT DEUX CALAISIANNES, ET SEPT BLESSÉS,
TEL EST ACTUELLEMENT LE TRAGIQUE BILAN DES VICTIMES**



UNE VUE GÉNÉRALE DE L'ENDROIT DE LA CATASTROPHE AU PONT DE LA NEUVILLE

Lamentable spectacle que celui qui s'offrit à nos yeux hier matin à l'entrée de la gare de Saint-Just-en-Chaussée. Au pont supérieur de la Neuville, situé à 400 mètres de la station, s'est produite la catastrophe de dimanche soir sur un train de voyageurs. Les traverses sur une longueur de 200 mètres sont arrachées, les rails sont tordus.

Entre deux voies, des valises, des malles, des paquets divers attendent le retour improbable de leurs propriétaires.

Sur une voie de garage, un wagon laisse voir par des ouvertures béantes les débris causés par la catastrophe.

Vitres brisées, filets à bagages pendant lamentablement, traces de sang laissent par une victime, vêtements, sacs à main, détails du dernier repas, épars dans le feuillage ensanglanté, de portières de wagons, des coussins éventrés laissent échapper le cri de rembourrage jonchant le sol. Les traverses sur une longueur de 200 mètres sont arrachées, les rails sont tordus.

Le bilan n'en est pas moins tragique. Onze morts, sept blessés graves dont certains ont dû subir des amputations.

Voici des détails sur cette catastrophe:

LE TERRIBLE ACCIDENT

Le train omnibus partant de Paris en direction d'Abbouville, arrivait à une heure normale en gare de Saint-Just-en-Chaussée, vers 10 h 10, quand les roues des wagons semblerent palmer sur les rails.

Dans le bruit insupportable des affreux détonnements des locomotives, des ouvriers de la Compagnie déblayaient la voie, occupant au chalumeau les restes informes



Le wagon mixte de 1re et 2e classes dans lequel plusieurs voyageurs furent tués

des voitures dérailées, en prenant toutes les précautions nécessaires et en craquant à chaque instant de trouver le corps d'une nouvelle victime.

Sur les talus du défilé, la foule émue et recueillie suit d'un œil attentif les travaux en se lamentant sur le sort malheureux des pauvres victimes fauchées dans la force de l'âge par un destin aveugle et brutal.

Sur la gauche de la voie, des vestiges de murs rappellent que là, dimanche à 19 heures, se trouvait un poste d'aiguillage avec sémaphore et que les trois employés chargés d'assurer la direction des trains se livraient consciencieusement à leur besogne. Ils sont maintenant, ces dévoués, sur un lit de souffrance, grièvement blessés et l'un d'eux, un jeune marié, âgé de 24 ans, a dû être amputé d'une jambe et est en outre atteint d'une fracture du crâne. On ne conserve d'ailleurs que peu d'espoir de l'arracher à la mort.

À la Mairie, dans la grande salle des fêtes transformée en chapelle ardente, dix cercueils couverts de draperie noire reposent tristement dans la tragédie. Et pendant des heures que de scènes déchirantes s'y déroulent.

Des familles éplorées viennent fiévreusement examiner les corps broyés, défigurés à grand-peine par de dévoués sauveteurs. Elles vont de cercueil en cercueil, avec l'espérance que ce n'est pas leur être aimé qu'elles aperçoivent.

Tout à coup, un panneau arraché par un de ces appareils montre le cadavre d'une femme entièrement aplati et courbé en deux, le visage noir de fumée, tout sanglant.

À côté d'elle, un petit paquet enveloppé

Horrible spectacle

Ce fut un horrible spectacle qui s'offrit aux yeux des premiers sauveteurs. Des quatre voitures, deux wagons de 3e classe étaient à peu près complètement détruits.

Les autres wagons, une voiture mixte de 1re classe et de 2e classe et une voiture de 3e classe semblaient avoir un peu moins souffert. Mais dans toutes on pouvait voir, parmi des cadavres, des blessés qui, la face ensanglantée, cherchaient à se dégager tant bien que mal. Les rescapés leur portèrent secours, puis arrivèrent sur les lieux des médecins, les employés de la gare et de nombreux habitants de Saint-Just-en-Chaussée.

Au secours des victimes

Afin de faciliter le travail des sauveteurs, des ouvriers découpèrent au chalumeau oxydrique les débris informes des wagons. Deux grues puissantes aidèrent au déblaiement.

Tout à coup, un panneau arraché par un de ces appareils montre le cadavre d'une femme entièrement aplati et courbé en deux, le visage noir de fumée, tout sanglant.

À côté d'elle, un petit paquet enveloppé

LES MORTS

Voici la liste des malheureuses victimes de la catastrophe :

Mlle H. Gavry, institutrice à St-Just ; Mme Tombais, née Lefebvre, 18 ans, institutrice, à Plessier-sur-Saint-Just ; Mlle Henriette Philippet, 43 ans, institutrice, à Wavignies ; M. Grémy Georges, 40 ans, demeurant : Roisiers ; M. Hallot, maçon, à Plessier-sur-Saint-Just ; M. Deparis Louis, 37 ans, employé de magasin, à Paris ; M. Delaure Charles, 28 ans, demeurant à Saint-Just ; Mlle Charlotte Demouy, institutrice, demeurant à Saint-Just ; Mme Roussel et sa fille, habitant au chemin de fer à Calata.

Parmi les huit blessés graves, Mlle Roussel, transportée à l'hôpital de Creil, y décéda hier matin, malgré les soins qui lui furent prodigués.

LES BLESSÉS

Les trois employés du chemin de fer qui se trouvaient dans la cabine d'aiguillage défoncée par la locomotive, sont dans un état très grave.

M. Baillet Pierre, 24 ans, demeurant 61, rue de Paris, à Saint-Just, et qui assurait l'aiguillage, a une fracture du crâne et a dû être amputé d'une jambe.

Ses deux collègues, M.M. Copard, de Saint-Just, et Vaillant, de Cavillon, qui dirigeaient les manœuvres d'un train de marchandises, sont également très atteints.

LES MORTS

Voici la liste des malheureuses victimes de la catastrophe :

Mlle H. Gavry, institutrice à St-Just ; Mme Tombais, née Lefebvre, 18 ans, institutrice, à Plessier-sur-Saint-Just ; Mlle Henriette Philippet, 43 ans, institutrice, à Wavignies ; M. Grémy Georges, 40 ans, demeurant : Roisiers ; M. Hallot, maçon, à Plessier-sur-Saint-Just ; M. Deparis Louis, 37 ans, employé de magasin, à Paris ; M. Delaure Charles, 28 ans, demeurant à Saint-Just ; Mlle Charlotte Demouy, institutrice, demeurant à Saint-Just ; Mme Roussel et sa fille, habitant au chemin de fer à Calata.

Parmi les huit blessés graves, Mlle Roussel, transportée à l'hôpital de Creil, y décéda hier matin, malgré les soins qui lui furent prodigués.

LES BLESSÉS

Les trois employés du chemin de fer qui se trouvaient dans la cabine d'aiguillage défoncée par la locomotive, sont dans un état très grave.

M. Baillet Pierre, 24 ans, demeurant 61, rue de Paris, à Saint-Just, et qui assurait l'aiguillage, a une fracture du crâne et a dû être amputé d'une jambe.

Ses deux collègues, M.M. Copard, de Saint-Just, et Vaillant, de Cavillon, qui dirigeaient les manœuvres d'un train de marchandises, sont également très atteints.



Les cercueils alligés dans la chapelle ardente dressée dans la Mairie de Saint-Just-en-Chaussée

UN DRAME A LILLE UN AUTRE A LAMBERSART

Rue des Tanneurs, un Polonais a tué son compatriote, en a blessé l'amie, puis s'est jeté par sa fenêtre

Que de drames sont causés par la vengeance. Ces temps derniers il vendait du corse était pour ainsi dire, à l'ordre du jour.

Pour punir les bandits du maquis, on a mobilisé des gardes mobiles, on a organisé des expéditions, de nombreux bandits ont été arrêtés. Les vendettas sont maintenant moins nombreuses, mais l'esprit vengeur existe également et parmi les nombreux étrangers qui sont venus se fixer dans notre pays au lendemain de la guerre, il en est certains, très peu nombreux, heureusement pour des questions d'importance minime, tirent des coups de revolver.

C'est ainsi qu'hier soir, vers 21 h., rue des Tanneurs, à Lille, artère située au centre de la ville, remplie d'animation, un sujet polonais, ayant pris du courage en absorbant un litre de cognac, abattit à coups de revolver un de ses compatriotes, en blessa l'amie, qu'il accusait d'avoir dénoncé à la police, une de ses belles-sœurs coupable de vols.

Cerné par la police, l'assassin tenta de se suicider en se jetant par une fenêtre située au deuxième étage.

Voici d'ailleurs comment se déroula le drame.

« MON MARI A FAIT TAC-TAC »

Dans un café de la rue des Tanneurs, une Polonaise, Mme Grenda, entra vers 19 heures, l'air hagard. Après s'être fait servir une consommation, elle engagea une conversation avec le patron de l'établissement. Quelques paroles avaient été à peine prononcées, quand on entendit plusieurs détonations.

Mme Grenda déclara aussitôt : « C'est mon mari qui vient de faire tac-tac », et en même temps, elle mimait le geste d'une personne qui tient un revolver, et elle s'écria : « Je vais chercher la police ».

Elle s'enfuit en courant, pendant que tous les consommateurs sortaient, pour se rendre compte du drame qui venait de commencer.

Cerné par la police, l'assassin tenta (Lire la suite en deuxième page)

A LAMBERSART, un dément a tenté d'égorger un consommateur qu'il a grièvement blessé

Le Café Callebout, situé au N° 282, avenue de Dunkerque, à Lambersart, fut, dimanche soir, le théâtre d'une scène sanglante.

Un homme, à la cervelle détraquée, devenant subitement furieux, tenta d'égorger un paisible consommateur. Il s'en fallut de peu que la victime ne perde la vie dans ce attentat. Son état est d'ailleurs très grave.

Voici les faits :

Le Café Callebout, situé au N° 282, avenue de Dunkerque, à Lambersart, fut, dimanche soir, le théâtre d'une scène sanglante.

Un homme, à la cervelle détraquée, devenant subitement furieux, tenta d'égorger un paisible consommateur. Il s'en fallut de peu que la victime ne perde la vie dans ce attentat. Son état est d'ailleurs très grave.

Voici les faits :

Dans le populaire quartier de Cantelieu, à l'angle des avenues Sainte-Cécile et de Dunkerque, est situé le Café Callebout. Vers 21 h. 45, dimanche soir, M. François Favre, manoeuvre aux Etablissements Bernard, demeurant à Lambersart, cour Guisez, 38, terminait une partie de bac qu'il disputait amicalement au tenancier. Les épouses des deux hommes assistaient à sa partie. A cet instant, les joueurs manifestèrent l'intention d'en finir et d'aller se reposer.

Tout à coup, sans que rien n'eût fait prévoir son geste, sans même qu'une parole ait été prononcée, un consommateur s'élança sur M. Favre. Un couteau à la main, et lui en porta un coup violent à la gorge. Instinctivement, l'assassin tenta de parer avec son bras. Il en prit car il fit légèrement dévier le bras du dément et cela lui sauva partiellement la vie.

Son coup fait, le meurtrier prit la fuite, tandis que sa victime s'affaissait pendant son sang en abondance.

UN HALLUCINÉ

M. Callebout prévint aussitôt la gendarmerie de Lambersart et envoya

TROIS CAMBRIOLEURS DUNKERQUOIS jugés par la Cour d'Assises du Nord

Ils ont été condamnés : Robert Harel et Georges Lecaude à cinq ans de réclusion, et André Rey à trois ans de prison

La session des assises du Nord pour le premier trimestre 1932 s'est ouverte hier lundi, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Couéno.

La première affaire soumise aux jurés intéressés un banal cambriolage qui d'abord correctionnel fut, en fin de



André REY, Robert HAREL et Georges LECAUDE

blissement et amant de la fille Vernieuve, devant également l'accompagner.

Au dernier moment, il déclara vouloir rester à Dunkerque sous prétexte qu'il était dénué d'argent. Il s'était toutefois au préalable assuré que tous les occupants du débit étaient montés dans l'automobile.

La session des assises du Nord pour le premier trimestre 1932 s'est ouverte hier lundi, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Couéno.

La première affaire soumise aux jurés intéressés un banal cambriolage qui d'abord correctionnel fut, en fin de compte, renvoyé devant la Cour d'Assises. Ils sont trois inculpés à répondre de ce méfait qui eut pour théâtre le domicile d'une cabaretière dunkerquoise : un docteur, André Rey, âgé de 30 ans, un marin du commerce, Robert Harel, 29 ans, et un manoeuvre, Georges Lecaude, 28 ans.

Tous trois sont réputés pour être de dangereux malfaiteurs. Leur casier judiciaire confirme cette appréciation sur tout en ce qui concerne Harel et Lecaude maintes fois condamnés pour coups et blessures, outrages publics à la pudeur, usurpation de fonctions, vols, tentatives de vol, recel et infraction à l'arrêté d'interdiction de séjour. Harel et Lecaude sont l'un et l'autre passibles de la rélegation.

Voici les faits qui amenèrent le trio devant le jury du Nord :

FENDANT QUE LA CABARETIÈRE ÉTAIT À LA DUCASSE

Le 6 octobre 1930, vers minuit, la Vve Rolloux, débitante, place Calonne, à Dunkerque, quittait son domicile pour se rendre en automobile à la ducasse de Broxeele. Elle était accompagnée de sa servante Maria Vernieuve, de sa femme de ménage, Bayay Angèle, femme Deschiver et d'un nommé Decanter. Le nommé Rey, habitant de l'Éta-

A son retour, vers 3 h. 30, le débitant trouva la porte d'entrée de son appartement fracturée. Le plus grand desordre régnait à l'intérieur de l'habitation. Tous les meubles avaient été fouillés. Un coffre-fort placé dans une armoire à glace avait été également fracturé. Son contenu avait disparu, 700 fr. environ en billets de banque de banque de nombreux bijoux (montres, épingles de cravate, pièces de monnaie dont une d'origine hollandaise) d'une valeur de deux mille francs.

L'enquête ouverte par la police à la suite de ce vol aboutit à l'arrestation de Rey, Harel et Lecaude.

LE VERDICT

L'interrogatoire des trois inculpés ne fournit rien de particulièrement important.

Rey a renouvelé ses aveux. Harel a porté de son innocence et Lecaude a fait de même.

Après l'audition des témoins, le requêteur et la plaidoirie, le jury a rapporté un verdict affirmatif mais mitigé des circonstances atténuantes. Dans ces conditions André Rey est condamné à trois ans de prison ; Robert Harel et Georges Lecaude, chacun à cinq ans de réclusion et en outre à la peine de la rélegation.